

# Éco-fête en chansons de Sainte-Monique

3 événements en un !

Encan, souper gratuit et spectacle en soirée

**16 août 2018**

Programmation :



15h

> Volée des cloches avec Marcel Guévin, langage des cloches expliqué aux enfants petits et grands

15h30 à 18h

> Visite de l'église préparée par Monique Manseau

> Causerie sur les oiseaux champêtres avec Yvan Beauchemin, producteur agricole et ornithologue

> Kiosques des artisans et producteurs locaux (ferme de la famille La Gauloise, La Boulange, L'Alvéole, etc.)

> Pour les tout-petits : arrosage et barboteuse, jeux, distribution de crème glacée gracieuseté de Denys Jutras et Denise Boucher, etc.

> Visite libre du jardin iroquoïen préparé en collaboration avec les élèves et les professeurs de l'école Arc-En-Ciel

> Encan silencieux à la mairie (voir au verso)



17h à 18h30

> Début du souper

Au menu : maïs, galettes de sarrasin, salade, légumes de saison, jus et liqueur

Apportez vos chaises !

19h30

> Spectacle *Machin Chouette et Compagnie*

- Pour se parler,
- Pour se rencontrer,
- Pour redécouvrir notre village et ses beautés,
- Pour échanger des idées,
- Pour s'amuser.



On invite tout le monde : familles, nouveaux arrivants, jeunes et moins jeunes, amis des municipalités voisines.

N.B. En cas de pluie, les activités se dérouleront à l'église et à la mairie.

# Avis public

# Encan



Conformément à l'article 6.1 du Code municipal du Québec, la municipalité procède à une vente de biens par encan silencieux et les offre aux citoyens de Sainte-Monique.

L'encan se déroulera le jeudi 16 août 2018, de 15h à 20h, au 247 rue Principale à Sainte-Monique. L'ouverture des soumissions se fera sur place à 20h15.

### **La vente est faite sans garantie légale**

Le paiement se fait en argent comptant seulement.

Le soumissionnaire gagnant devra prendre possession de son bien entre le 16 et le 24 août.

La Municipalité de Sainte-Monique ne s'engage à accepter ni la plus haute soumission, ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions déposées.

En prenant part à l'encan, tout participant dégage de toute responsabilité la Municipalité de Sainte-Monique, de tout dommage, préjudice ou perte qu'il pourrait subir en raison de sa participation, de l'acceptation, de la prise de possession ou de l'utilisation du bien.

En soumissionnant, vous attestez que vous avez lu, compris et respecté les règles de l'encan en totalité et que vous consentez à vous conformer à ceux-ci.

- 7 chaises de bureau sur roulettes
- Bureau en bois
- Trépied en aluminium
- Étagère beige à 5 tablettes
- Lot de stores
- Lot d'étagères en métal
- 3 portes
- 2 cadres de porte
- Etc.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 819-289-2051.